

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du Obligations à court terme Counsel (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Gestion de placements Canada Vie limitée est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre régulièrement les représentants principaux du gestionnaire et les auditeurs afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Gestion de placements Canada Vie limitée,
gestionnaire du Fonds

Signé « Sam Febraro »

Sam Febraro
Chef de la direction
Gestion de placements Canada Vie limitée

Le 4 juin 2025

Signé « Carson Vanderwel »

Carson Vanderwel
Chef des finances
Gestion de placements Canada Vie limitée

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Obligations à court terme Counsel (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 juin 2025

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2025 \$	2024 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	81 744	86 601
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 322	1 329
Intérêts courus à recevoir	553	662
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	2
Sommes à recevoir pour titres émis	26	40
Sommes à recevoir du gestionnaire	–	1
Marge sur instruments dérivés	53	90
Actifs dérivés	17	37
Total de l'actif	84 715	88 762
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	1 186	157
Sommes à payer pour titres rachetés	4	279
Sommes à payer au gestionnaire	1	1
Passifs dérivés	17	24
Total du passif	1 208	461
Actif net attribuable aux porteurs de titres	83 507	88 301

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	2025	2024	2025	2024
Série A	9,47	9,13	9 798	4 725
Série F	9,52	9,18	2 508	4 699
Série I	9,56	9,22	238	228
Série O	9,51	9,17	63 256	72 638
Série Patrimoine privé	9,78	9,44	7 707	6 011
			83 507	88 301

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2025 \$	2024 \$
Revenus		
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	3 077	2 862
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	1 149	(1 189)
Profit (perte) net(te) latent(e)	1 866	2 665
Revenu tiré du prêt de titres	9	9
Revenu provenant des rabais sur les frais	–	1
Total des revenus (pertes)	6 101	4 348
Charges (note 6)		
Frais de gestion	88	79
Rabais sur les frais de gestion	(3)	(7)
Frais d'administration	27	26
Intérêts débiteurs	–	1
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	3	2
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Autre	1	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	116	101
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	116	101
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	5 985	4 247
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	2	1
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	5 983	4 246

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2025	2024	2025	2024
Série A	0,52	0,32	401	185
Série F	0,60	0,37	185	202
Série I	0,68	0,40	16	13
Série O	0,69	0,50	4 943	3 623
Série Patrimoine privé	0,70	0,39	438	223
			5 983	4 246

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série F		Série I	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	88 301	69 919	4 725	5 685	4 699	5 257	228	365
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	5 983	4 246	401	185	185	202	16	13
Distributions versées aux porteurs de titres :								
Revenu de placement	(3 034)	(2 643)	(190)	(112)	(92)	(132)	(8)	(10)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	(3)	(7)	–	–	(3)	(7)	–	–
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(3 037)	(2 650)	(190)	(112)	(95)	(139)	(8)	(10)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	15 628	47 546	6 541	825	1 652	209	48	89
Réinvestissement des distributions	3 029	2 649	186	112	91	138	8	10
Paiements au rachat de titres	(26 397)	(33 409)	(1 865)	(1 970)	(4 024)	(968)	(54)	(239)
Total des opérations sur les titres	(7 740)	16 786	4 862	(1 033)	(2 281)	(621)	2	(140)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(4 794)	18 382	5 073	(960)	(2 191)	(558)	10	(137)
À la clôture	83 507	88 301	9 798	4 725	2 508	4 699	238	228
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :			Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture			517	632	512	581	25	40
Émis			699	91	175	24	5	10
Réinvestissement des distributions			20	12	10	15	1	1
Rachetés			(201)	(218)	(434)	(108)	(6)	(26)
Titres en circulation, à la clôture			1 035	517	263	512	25	25

	Série O		Série Patrimoine privé	
	2025	2024	2025	2024
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES				
À l'ouverture	72 638	52 603	6 011	6 009
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	4 943	3 623	438	223
Distributions versées aux porteurs de titres :				
Revenu de placement	(2 521)	(2 219)	(223)	(170)
Gains en capital	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(2 521)	(2 219)	(223)	(170)
Opérations sur les titres :				
Produit de l'émission de titres	3 856	43 803	3 531	2 620
Réinvestissement des distributions	2 521	2 219	223	170
Paiements au rachat de titres	(18 181)	(27 391)	(2 273)	(2 841)
Total des opérations sur les titres	(11 804)	18 631	1 481	(51)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(9 382)	20 035	1 696	2
À la clôture	63 256	72 638	7 707	6 011
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	7 920	5 818	637	646
Émis	411	4 880	365	280
Réinvestissement des distributions	270	246	23	18
Rachetés	(1 949)	(3 024)	(237)	(307)
Titres en circulation, à la clôture	6 652	7 920	788	637

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2025	2024
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	5 983	4 246
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(1 097)	1 119
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(1 866)	(2 665)
Distributions en nature reçues de fonds sous-jacents	–	(1)
Achat de placements	(49 586)	(108 064)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	58 450	89 707
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	147	(139)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	–	1
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	12 031	(15 796)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	15 617	47 509
Paiements au rachat de titres	(26 647)	(33 218)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(8)	(1)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(11 038)	14 290
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	993	(1 506)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 329	2 832
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	2 322	1 329
Trésorerie	501	638
Équivalents de trésorerie	1 821	691
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	2 322	1 329
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	–	–
Impôts étrangers payés	2	1
Intérêts reçus	3 186	2 609
Intérêts versés	–	1

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
407 International Inc. 1,80 % 22-05-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	30 000	30	30
407 International Inc. 4,22 % 14-02-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	28 000	28	29
AIMCo Realty Investors LP 2,20 % 04-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	17 000	17	17
Algonquin Power & Utilities Corp., taux variable 18-01-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000	8	8
Fonds de placement immobilier Allied 4,31 % 07-04-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	61 000	61	61
Fonds de placement immobilier Allied 4,81 % 24-02-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	226 000	226	227
AltaGas Ltd., taux variable 11-01-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 000	5	5
AltaLink, L.P. 2,75 % 29-05-2026, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 503 000	1 447	1 502
ARC Resources Ltd. 2,35 % 10-03-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	124 000	122	123
Ascend Wellness Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, taux variable 27-08-2025	États-Unis	Prêts à terme	1 309 USD	2	2
ATCO Ltd., taux variable 01-11-2078, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	43 000	42	44
Athene Global Funding 2,10 % 24-09-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	40
Athene Global Funding 2,47 % 09-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	543 000	517	527
Bank of America Corp., taux variable 16-03-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 486 000	1 452	1 498
Banque de Montréal 3,65 % 01-04-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	980 000	972	990
Banque de Montréal 4,31 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000	2	2
Banque de Montréal 4,54 % 18-12-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 300 000	1 288	1 350
Banque de Montréal 4,42 % 17-07-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	238 000	238	247
Banque de Montréal, taux variable 17-06-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	164 000	158	164
Banque de Montréal, taux variable 05-03-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	21 000	21	21
Banque de Montréal, taux variable 26-11-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	92 000	94	97
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 26-09-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	748 000	752	757
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 03-05-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	96 000	96	97
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 02-08-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	42
Bell Canada 3,60 % 29-09-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	950 000	949	958
Bell Canada 5,15 % 14-11-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000	10	11
BMW Canada Inc. 3,91 % 13-10-2026	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	274 000	274	277
BP Capital Markets PLC 3,47 % 15-05-2025	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	220 000	225	220
Broadcast Media Partners 4,50 % 01-05-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	5 000 USD	6	6
Brookfield Infrastructure Finance ULC 4,20 % 11-09-2028, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	576 000	561	588
Brookfield Infrastructure Finance ULC, taux variable 15-03-2055	Canada	Sociétés – Non convertibles	105 000 USD	147	150
Bruce Power L.P. 2,68 % 21-12-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000	8	8
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,95 % 15-12-2025	Canada	Gouvernement fédéral	2 100 000	2 076	2 091
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,25 % 15-12-2025	Canada	Gouvernement fédéral	420 000	405	419
Canadian Core Real Estate LP 4,48 % 16-10-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	41 000	41	42
Banque Canadienne Impériale de Commerce 5,00 % 07-12-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	104 000	104	107
Banque Canadienne Impériale de Commerce 4,95 % 29-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	482 000	488	500
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 07-04-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 172 000	1 108	1 187
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 16-01-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	74 000	74	78
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 02-04-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	128 000	128	128
Banque Canadienne Impériale de Commerce 4,38 % 28-10-2080	Canada	Sociétés – Non convertibles	860 000	836	859
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 28-07-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	119 000	119	124
Canadian Natural Resources Ltd. 4,15 % 15-12-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000	8	8
Banque canadienne de l'Ouest 3,86 % 21-04-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	644 000	629	644
Banque canadienne de l'Ouest 4,27 % 08-02-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	183 000	183	187
Banque canadienne de l'Ouest 5,95 % 29-01-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	43
Cannabist Co. Holdings Inc. 6,00 % 29-06-2025	Canada	Sociétés – Convertibles	1 000 USD	1	1
Capital Power Corp. 5,38 % 25-01-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	703 000	718	729
Cenovus Energy Inc. 3,50 % 07-02-2028, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	67 000	65	67
Central 1 Credit Union 5,88 % 10-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	50 000	50	52
Central 1 Credit Union 4,65 % 07-02-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	610 000	582	628
Central 1 Credit Union, taux variable 30-06-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	400 000	392	394
CGI inc. 3,99 % 07-09-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	72 000	72	73
CGI inc. 2,10 % 18-09-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000	2	2
Chartwell résidences pour retraités 3,65 % 06-05-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	49 000	49	49
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 2,85 % 21-05-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 027 000	1 909	2 009
CNH Industriel Capital Canada Ltée 4,00 % 11-04-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	309 000	309	314
Coast Capital Savings Federal Credit Union 4,52 % 18-10-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	149 000	149	151
Coast Capital Savings Federal Credit Union, taux variable 02-05-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	90 000	90	96
Coastal GasLink Pipeline LP 4,67 % 30-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	550 000	550	568
Coastal GasLink Pipeline LP 4,69 % 30-09-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	565 000	581	594
Cogeco Communications inc. 6,13 % 27-02-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	288 000	295	298

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Corus Entertainment Inc. 5,00 % 11-05-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	3 000	3	1
Curaleaf Holdings Inc. 8,00 % 15-12-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	10 000 USD	13	14
Dollarama inc. 1,87 % 08-07-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	300 000	273	296
Dollarama inc. 5,53 % 26-09-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	113 000	113	121
Domtar Corp. 6,75 % 01-10-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	6 000 USD	8	8
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 2,54 % 07-12-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	113 000	111	111
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 2,06 % 17-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	221 000	202	214
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 5,38 % 22-03-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	60 000	60	63
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie 5,50 % 13-01-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	73 000	73	76
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie 3,63 % 17-04-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	902 000	824	817
Enbridge Inc. 3,55 % 25-02-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	418 000	418	421
Enbridge Inc. 5,37 % 27-09-2077, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 419 000	1 360	1 443
Banque Équitable 1,88 % 26-11-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	13 000	12	13
Banque Équitable 3,36 % 02-03-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	65 000	65	65
Banque Équitable 3,92 % 24-09-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	431 000	431	435
Banque Équitable 3,99 % 24-03-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 685 000	1 698	1 705
Fairfax Financial Holdings Ltd. 4,23 % 14-06-2029, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	562 000	568	575
Fédération des caisses Desjardins du Québec 1,59 % 10-09-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	294 000	287	289
Fédération des caisses Desjardins du Québec 4,41 % 19-05-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	530 000	518	544
Fédération des caisses Desjardins du Québec 5,48 % 16-08-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	951 000	954	1 016
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable 24-01-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	280 000	280	283
Fonds de placement immobilier First Capital 3,45 % 01-03-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	38 000	34	38
Fonds de placement immobilier First Capital 4,51 % 03-06-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	67 000	67	68
First Capital Realty Inc. 3,75 % 12-07-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	582 000	579	584
Société Financière First National 6,26 % 01-11-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	68 000	68	72
First West Credit Union 4,25 % 24-03-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	147 000	147	147
Compagnie Crédit Ford du Canada 7,38 % 12-05-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	195 000	202	202
Compagnie Crédit Ford du Canada 4,61 % 13-09-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	794 000	797	795
Location d'équipements Cooper Itée 7,45 % 04-07-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	123 000	123	125
Financière General Motors du Canada Ltée 5,20 % 09-02-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	55 000	55	57
George Weston Itée 4,19 % 05-09-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	50 000	50	51
GFL Environmental Inc. 3,50 % 01-09-2028 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	26 000 USD	31	35
Gibson Energy Inc. 2,85 % 14-07-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	32 000	33	32
Gibson Energy Inc., taux variable 22-12-2080	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 000	15	15
Gibson Energy Inc., taux variable 12-07-2083	Canada	Sociétés – Non convertibles	22 000	22	24
Les Vêtements de Sport Gildan Inc. 3,63 % 13-03-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	240 000	240	241
The Goldman Sachs Group Inc., taux variable 30-11-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	417 000	397	413
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-09-2028	Canada	Gouvernement fédéral	5 604 000	5 526	5 735
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-06-2029	Canada	Gouvernement fédéral	500 000	487	494
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-09-2029	Canada	Gouvernement fédéral	2 746 000	2 825	2 850
Société en commandite Holding FPI Granite 4,00 % 04-10-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	86 000	86	86
Fonds de placement immobilier H&R 4,07 % 16-06-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	549 000	545	549
Heathrow Funding Ltd. 3,25 % 21-05-2025	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	20 000	21	20
Hydro One Inc. 4,91 % 27-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 438 000	1 436	1 509
Hyundai Capital Canada Inc. 4,49 % 26-07-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	360 000	365	369
iA Société financière inc., taux variable 05-12-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	42 000	42	43
iA Société financière inc., taux variable 30-09-2084	Canada	Sociétés – Non convertibles	565 000	565	587
Intact Corporation financière, taux variable 16-05-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	35 000	35	37
Intact Corporation financière, taux variable 31-03-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	765 000	744	751
Inter Pipeline Ltd. 3,48 % 16-12-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	404 000	400	404
Inter Pipeline Ltd. 4,23 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	740 000	708	749
Inter Pipeline Ltd., taux variable 26-03-2079, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000	10	10
Inter Pipeline Ltd., taux variable 19-11-2079, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000	8	8
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0 % 31-03-2027	Supnationales	s.o.	200 000 USD	238	265
John Deere Financial Inc. 4,95 % 14-06-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	200 000	200	208
JPMorgan Chase & Co. 1,90 % 05-03-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	100 000	95	98
LABL Escrow Issuer LLC 10,50 % 15-07-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	14 000 USD	19	18
Banque Laurentienne du Canada 4,60 % 02-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	398 000	389	400
Banque Laurentienne du Canada 4,19 % 23-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	40
Les Compagnies Loblaw Itée 3,56 % 12-12-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	321 000	321	323
Société Financière Manuvie, taux variable 10-03-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 491 000	1 480	1 568
Société Financière Manuvie, taux variable 06-12-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	156 000	156	158

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Société Financière Manuvie, taux variable 19-06-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	355 000	354	369
Mozart Debt Merger Sub Inc. 3,88 % 01-04-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	15 000 USD	19	20
Mozart Debt Merger Sub Inc. 5,25 % 01-10-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	6 000 USD	8	8
Banque Nationale du Canada 5,30 % 03-11-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	74 000	74	75
Banque Nationale du Canada, taux variable 18-08-2026, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 450 000	1 356	1 443
Banque Nationale du Canada 5,22 % 14-06-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	103 000	103	109
Banque Nationale du Canada 5,02 % 01-02-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	132 000	133	140
Banque Nationale du Canada, taux variable 16-08-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	254 000	254	265
Banque Nationale du Canada 5,28 % 15-02-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	43 000	43	45
Banque Nationale du Canada, taux variable 15-02-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	41 000	41	41
North West Redwater Partnership 3,20 % 24-04-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	200 000	189	200
North West Redwater Partnership 2,80 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	959 000	915	952
Ontario Power Generation Inc. 2,89 % 08-04-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	40
Pembina Pipeline Corp. 3,31 % 01-02-2030, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	126 000	123	124
Pembina Pipeline Corp., taux variable 25-01-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	30 000	30	29
Prologis Inc. 4,70 % 01-03-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	85 000	85	88
Province de l'Alberta 2,05 % 01-06-2030	Canada	Gouvernements provinciaux	2 000 000	1 866	1 917
Province de l'Ontario 1,75 % 08-09-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	1 000 000	996	996
Province de l'Ontario 3,40 % 08-09-2028	Canada	Gouvernements provinciaux	2 830 000	2 784	2 896
Province de l'Ontario 4,00 % 08-03-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	2 000 000	2 088	2 093
Province de Québec 2,75 % 01-09-2028	Canada	Gouvernements provinciaux	3 949 000	3 681	3 958
Province de Québec 2,30 % 01-09-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	4 040 000	3 896	3 959
Reliance LP 2,68 % 01-12-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000	10	10
Reliance LP 4,39 % 16-04-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000	8	8
Fonds de placement immobilier RioCan 5,61 % 06-10-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	52 000	51	54
Rogers Communications Inc., taux variable 17-12-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	236 000	223	237
Banque Royale du Canada 4,64 % 17-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	178 000	178	185
Banque Royale du Canada 5,23 % 24-06-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	128 000	135	138
Banque Royale du Canada, taux variable 17-10-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	214 000	214	218
Banque Royale du Canada, taux variable 01-02-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 200 000	1 185	1 244
Banque Royale du Canada, taux variable 04-12-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	114 000	114	115
Banque Royale du Canada, taux variable 24-11-2080, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	852 000	829	852
RRD Parent Inc. 10,00 % 15-10-2031, cat. B	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	5 371 USD	7	14
Métaux Russel Inc. 4,42 % 28-03-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	47 000	47	47
Sienna Senior Living Inc. 3,45 % 27-02-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	20 000	20	20
Sienna Senior Living Inc. 4,44 % 17-10-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 000	15	15
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd. 4,32 % 01-02-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	23 000	23	23
Financière Sun Life inc., taux variable 10-05-2032, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	350 000	319	345
Financière Sun Life inc., taux variable 21-11-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 080 000	1 904	2 030
Suncor Énergie Inc. 5,40 % 17-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	117 000	117	121
La Banque Toronto-Dominion 2,67 % 09-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	391 000	374	390
La Banque Toronto-Dominion 4,34 % 27-01-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	65 000	65	66
La Banque Toronto-Dominion 2,26 % 07-01-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	78 000	76	77
La Banque Toronto-Dominion 4,21 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	420 000	419	429
La Banque Toronto-Dominion 4,48 % 18-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	573 000	569	592
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 26-01-2032, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	117 000	115	116
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 01-02-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	101 000	101	102
Tourmaline Oil Corp. 2,08 % 25-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000	2	2
Tourmaline Oil Corp. 2,53 % 12-02-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000	2	2
Crédit Toyota Canada Inc. 4,42 % 28-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	210 000	210	216
Crédit Toyota Canada Inc. 3,55 % 04-10-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	339 000	338	342
Crédit Toyota Canada Inc. 3,73 % 02-10-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	58 000	58	59
TransCanada Trust, taux variable 18-05-2077, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	630 000	616	631
Transurban Finance Co. Pty. Ltd. 4,56 % 14-11-2028, rachetables 2028	Australie	Sociétés – Non convertibles	350 000	363	358
Trulieve Cannabis Corp. 8,00 % 06-10-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	4 000 USD	5	6
Ventas Canada Finance Ltd. 5,10 % 05-03-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	12 000	12	13
Ventas Canada Finance Ltd. 3,30 % 01-12-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	56 000	50	53
The Walt Disney Co. 3,06 % 30-03-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	13 000	14	13
Waste Management of Canada Corp. 2,60 % 23-09-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	497 000	461	494
Wells Fargo & Co. 2,57 % 01-05-2026, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	600 000	590	600

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Whitecap Resources Inc. 4,38 % 01-11-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	445 000	452	454
Groupe WSP Global Inc. 4,12 % 12-09-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	52 000	52	53
Total des obligations				79 184	81 739
ACTIONS					
Brookfield Renewable Partners L.P., priv., série 13	Canada	Services publics	171	4	4
Emera Inc., priv., série J	Canada	Services publics	27	1	1
Total des actions				5	5
Coûts de transaction				–	–
Total des placements				79 189	81 744
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					–
Trésorerie et équivalents de trésorerie					2 322
Autres éléments d'actif moins le passif					(559)
Actif net attribuable aux porteurs de titres					83 507

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	105,1
<i>Obligations</i>	97,9
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	7,2
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,4)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	97,8
États-Unis	6,3
Australie	0,4
Allemagne	0,3
Royaume-Uni	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,4)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	64,7
Obligations fédérales	21,1
Obligations provinciales	19,0
Obligations supranationales	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,4)

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Revenu fixe	104,5
<i>Obligations</i>	98,1
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	6,4
Options achetées	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(6,0)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	93,5
États-Unis	10,0
Australie	0,5
Royaume-Uni	0,3
Irlande	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(6,0)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	66,5
Obligations fédérales	21,3
Obligations provinciales	15,5
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,5
Obligations d'État étrangères	0,4
Obligations supranationales	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(6,0)

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Au 31 mars 2025

Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
Contrat à terme standardisé sur obligations canadiennes à 2 ans (MSE)	40	19 juin 2025	105,46 CAD	4 235	17	–
Contrat à terme standardisé sur obligations canadiennes à 5 ans (MSE)	15	19 juin 2025	116,43 CAD	1 739	–	(8)
Total des contrats à terme standardisés				5 974	17	(8)

* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 31 mars 2025.

Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)	Devise à remettre (en milliers de \$)	Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	10 CAD	(7) EUR	4 avril 2025	(10)	(10)	–	–
A	1 CAD	(1) EUR	4 avril 2025	(1)	(1)	–	–
A	8 EUR	(12) CAD	4 avril 2025	12	12	–	–
A	237 CAD	(166) USD	9 avril 2025	(237)	(239)	–	(2)
A	336 CAD	(235) USD	9 avril 2025	(336)	(338)	–	(2)
A	152 CAD	(106) USD	9 avril 2025	(152)	(153)	–	(1)
A	381 USD	(548) CAD	9 avril 2025	548	548	–	–
A	29 CAD	(20) USD	9 avril 2025	(29)	(29)	–	–
A	67 CAD	(47) USD	9 avril 2025	(67)	(68)	–	(1)
A	287 CAD	(202) USD	9 avril 2025	(287)	(290)	–	(3)
Total des contrats de change à terme de gré à gré						–	(9)

Total des actifs dérivés

17

Total des passifs dérivés

(17)

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 255, avenue Dufferin, London (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2025 et 2024, ou est présentée à ces dates. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 a) pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Dans les présents états financiers, « GPCV » et « le gestionnaire » désignent Gestion de placements Canada Vie limitée, qui est une filiale indirecte à part entière de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Au cours de la première moitié de la période close le 30 septembre 2024, Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel »), était l'ancien gestionnaire du Fonds. Le 1^{er} octobre 2024, Counsel a fusionné avec GPCV, après quoi la société issue de la fusion, GPCV, a continué d'agir à titre de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une société affiliée au gestionnaire et à Canada Vie, pour les services d'administration. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de GPCV le 4 juin 2025.

3. Méthodes comptables significatives

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis du gestionnaire, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par le gestionnaire à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations » du prospectus simplifié du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2025.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un Fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts aux fins de distribution, dans le revenu de dividendes, dans le profit (la perte) net(te) réalisé(e) ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le Fonds peut investir dans des fonds d'investissement gérés par Mackenzie. Le Fonds reçoit un revenu provenant des rabais sur les frais à l'égard des frais de gestion payés indirectement à Mackenzie, ce qui annule les frais de gestion indirectement liés au rendement de ces fonds.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce et The Bank of New York Mellon. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10, le cas échéant.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »). L'IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, comporte de nouvelles exigences de présentation applicables à certaines catégories et aux sous-totaux dans l'état du résultat global, de nouvelles exigences concernant les informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et d'autres exigences visant les informations trop résumées ou trop détaillées.

La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son application anticipée est permise. Le gestionnaire évalue l'incidence de l'adoption de cette norme.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour la prise de dispositions relatives à la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des porteurs de titres. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») sont facturés à chaque série du Fonds, le cas échéant, et, en retour, le gestionnaire prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et des charges du comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds Counsel, les coûts engagés pour respecter l'exigence réglementaire en matière de production de l'Aperçu du Fonds, les frais payés aux fournisseurs de services externes afférents aux recouvrements ou aux remboursements d'impôt ou à la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, et tous les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement après la date de dépôt du plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2025 et 2024 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2025, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; il peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité (suite)

Le cas échéant, d'autres fonds d'investissement gérés par GPCV (les « principaux Fonds ») peuvent investir dans les titres de série O offerts par le Fonds en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Les titres de la série Patrimoine privé peuvent également être émis en vertu d'une dispense de prospectus en faveur des investisseurs du programme Patrimoine privé offert par IPC Valeurs mobilières, société affiliée à GPCV. À l'occasion, ces placements peuvent être rééquilibrés en réduisant leur pondération au sein du Fonds ou en les éliminant entièrement. Dans les deux cas, selon la taille du placement d'un grand investisseur, une telle mesure pourrait entraîner un rachat important du Fonds. Pour satisfaire à un tel rachat, le Fonds pourrait devoir vendre des placements du portefeuille. Par conséquent, il est possible que le Fonds vende un placement donné avant qu'il n'ait atteint le cours souhaité par le gestionnaire, ce qui pourrait affecter les rendements du Fonds. De plus, le Fonds pourrait réaliser des gains en capital sur ses placements plus rapidement que prévu, ce qui pourrait entraîner la distribution de gains en capital aux investisseurs du Fonds (et pourrait donc donner lieu à un impôt payable par l'investisseur) qui n'aurait peut-être pas eu lieu ou qui aurait peut-être eu lieu à une date ultérieure. En ce qui concerne les montants détenus et les changements en lien avec la série O et/ou la série Patrimoine privé au cours de la période, veuillez consulter les montants présentés dans les états de la situation financière et les états de l'évolution de la situation financière.

Pour agir en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui peuvent être rapidement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de capitaux propres et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

f) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

9. Autres informations

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion ⁶ (%)	Frais d'administration ⁶ (%)
Série A ¹	14 janvier 2010	500	0,95	0,15
Série F ²	14 janvier 2010	500	0,45	0,15
Série I ^{2,3}	14 janvier 2010	500	–	0,15
Série O ⁴	26 octobre 2010	–	–	–
Série Patrimoine privé ⁵	5 novembre 2013	–	–	0,15

- Les titres de la série A sont assujettis à des frais d'acquisition ou de rachat; ces frais sont fondés sur le mode de souscription choisi. Les titres achetés en vertu du mode de souscription avec frais d'acquisition peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale. Les titres achetés antérieurement en vertu du mode de souscription avec frais de rachat peuvent être assujettis à des frais de rachat allant jusqu'à 3,5 % (selon la date de souscription initiale); les nouveaux titres ne sont pas offerts en vertu de ce mode, mais ils peuvent seulement être acquis au moyen d'échanges à partir d'autres Fonds Counsel.
- Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par le gestionnaire dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- Les frais de gestion attribuables à cette série correspondent à ceux de la série F, mais sont payables par l'investisseur directement au gestionnaire plutôt que par le Fonds, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- Il n'y a pas de frais de gestion ou de frais d'administration pour cette série, parce que les titres de cette série sont conçus pour faciliter les placements dans des fonds de fonds, où la duplication des frais de gestion est interdite.
- Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.
- Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Les investisseurs particuliers peuvent être admissibles à une remise sur les frais de gestion sous réserve de certaines exigences, comme le décrit le prospectus simplifié du Fonds.

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	2031 \$	2032 \$	2033 \$	2034 \$	2035 \$	2036 \$	2037 \$	2038 \$	2039 \$	2040 \$	2041 \$	2042 \$	2043 \$	2044 \$
16 020	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

c) Prêt de titres

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Valeur des titres prêtés	5 444		20 844	
Valeur des biens reçus en garantie	5 719		21 901	
	31 mars 2025		31 mars 2024	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	11	100,0	11	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	11	100,0	11	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(2)	(18,2)	(2)	(18,2)
Revenu tiré du prêt de titres	9	81,8	9	81,8

d) Commissions

Pour les périodes terminées les 31 mars 2025 et 2024, les commissions versées par le Fonds n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds cherche à générer un niveau de revenu modéré tout en protégeant le capital des placements et la liquidité. Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe canadiens. Le Fonds peut consacrer jusqu'à 30 % de son actif directement dans des titres étrangers.

ii. Risque de change

Aux 31 mars 2025 et 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations et des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance.

	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
31 mars 2025			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	6 204	5 974				
1 an à 5 ans	56 576	–				
5 ans à 10 ans	11 771	–				
Plus de 10 ans	7 188	–				
Total	81 739	5 974				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(2 711)	(3,2)	2 711	3,2

	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
31 mars 2024			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	5 348	5 685				
1 an à 5 ans	68 423	–				
5 ans à 10 ans	9 547	–				
Plus de 10 ans	3 279	–				
Total	86 597	5 685				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(3 147)	(3,6)	3 147	3,6

iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2025 et 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2025 était de 13,9 % de l'actif net du Fonds (21,3 % en 2024).

Aux 31 mars 2025 et 2024, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Note des obligations*	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	14,2	15,8
AA	18,9	8,5
A	23,3	38,3
BBB	22,5	24,1
Inférieure à BBB	0,8	0,7
Sans note	18,2	10,7
Total	97,9	98,1

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2025				31 mars 2024			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	81 738	1	81 739	–	86 596	1	86 597
Actions	5	–	–	5	4	–	–	4
Actifs dérivés	17	–	–	17	8	29	–	37
Passifs dérivés	(8)	(9)	–	(17)	–	(24)	–	(24)
Placements à court terme	–	1 821	–	1 821	–	691	–	691
Total	14	83 550	1	83 565	12	87 292	1	87 305

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des périodes, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des placements du Fonds selon les niveaux de hiérarchie de la juste valeur décrits à la note 3.

	31 mars 2025	31 mars 2024
	Obligations (\$)	Actions (\$)
Solde, à l'ouverture	1	–
Achats	–	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	1
Transferts sortants	–	–
Profits (pertes) au cours de la période :		
Réalisé(e)s	–	–
Latent(e)s	–	–
Solde, à la clôture	1	1
Variation des profits (pertes) latent(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	–	–

g) Placements détenus par les autres fonds gérés par le gestionnaire

Les placements détenus par les autres fonds gérés par le gestionnaire, investis dans la série O du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Autres fonds gérés par le gestionnaire	63 256	72 638

OBLIGATIONS À COURT TERME COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs financiers et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2025			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	17	(8)	–	9
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(8)	8	53	53
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	9	–	53	62

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	37	(1)	90	126
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(24)	1	–	(23)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	13	–	90	103

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2025 et 2024, le Fonds n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents.